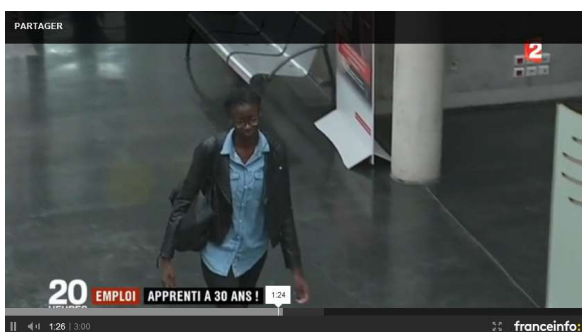


Emploi-expérimentation en Nouvelle Aquitaine

l'apprentissage à 30 ans c'est possible !

Trentenaire révolue, Elodie BREVAL a souhaité compléter son cursus de formation tout en ne perdant pas le contact avec le monde du travail. « *Déjà en 2016, j'avais accompagné Elodie dans sa recherche d'entreprise pour suivre son alternance en formation de Responsable Qualité Hygiène Sécurité Environnement, (formation de niveau II dispensée à la MFR de Vayres), mais à l'époque nous avons essuyé de nombreux refus du fait de son âge* » se rappelle Amel JARRY, chargée de relations entreprises.

En effet, les personnes de plus de 26 ans étaient essentiellement embauchées en alternance à un coût au moins égal à une rémunération de 100% du SMIC alors que celles-ci ne passaient pas 100% du temps en entreprise. Difficile de convaincre un employeur avec ce genre d'arguments.



Mais cela c'était avant !! Au 1^{er} janvier 2017, la Région Nouvelle-Aquitaine expérimente l'élargissement du dispositif apprentissage jusqu'à 30 ans (article 77 de la loi du 8 août 2016). Ainsi Elodie BREVAL a pu profiter de cette expérimentation pour candidater à nouveau et signer un contrat d'apprentissage avec les Vignobles ROUX situés sur la commune de Gornac. « *Nous recherchions une personne ayant déjà bénéficié d'une expérience professionnelle dans le monde du vin et aussi ayant une première sensibilisation aux démarches qualité dans une entreprise de production. Au travers le dispositif apprentissage tout le monde est gagnant ! Notre entreprise, actuellement en plein agrandissement, peut se développer à son rythme puisque la charge salariale est moins élevée en apprentissage et nous bénéficions d'exonérations des cotisations sociales, ainsi que d'aides de la Région Nouvelle Aquitaine* » confie M. FRATACCI, Directeur Général des Vignobles ROUX.

Epaulée par sa Direction, Elodie mène à ce jour son apprentissage avec brio ; « *les enjeux sont importants pour mon entreprise puisque je dois l'accompagner vers une certification qualité pendant mon année d'alternance. L'apprentissage me permet de continuer à me former tout en mettant en pratique ces acquis de façon quasi spontanée* » décrit Elodie avec enthousiasme.